



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES
FORESTIERES



COORDINATION NATIONALE REDD+

*Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et
à la Dégradation des forêts (REDD+)*

AUTOEVALUATION PARTICIPATIVE DU PROCESSUS DE PREPARATION DU
TOGO A LA REDD+

RESULTATS DES CONSULTATIONS REGIONALES PAR CATEGORIE DE
PARTIES PRENANTES

CATEGORIE D'ACTEURS : ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

Région : Maritime

Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation

Activités A13C1 du PTBA 2021

Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale

Mai 2021

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. Participation aux ateliers de consultation et d'auto-évaluation.....	3
3. Résultats de l'évaluation	5
Conclusions / recommandations :	9
ANNEXE	10

1. INTRODUCTION

Après son adhésion au mécanisme REDD+ à travers la résolution PC/16/2013/9 en 2013, le Togo met en œuvre son document de proposition de mesures pour l'état de préparation à la REDD+ (R-PP) depuis 2015.

La phase de préparation conduite par la Coordination Nationale REDD+ et les différentes parties prenantes, prendra fin le 31 décembre 2021.

Il est apparu important de faire le point sur l'état d'avancement des activités pour chaque composante du R-PP et présenter une vue globale sur le progrès réalisé.

C'est dans ce cadre qu'une auto-évaluation participative du processus de préparation du Togo à la REDD+ est organisée en vue de procéder à une analyse autocritique commune de la Coordination Nationale REDD+ et des parties prenantes. Cette auto-évaluation permet de relever les points forts ainsi que les points faibles dans la mise en œuvre du R-PP du Togo et de proposer des actions pour améliorer les points faibles constatés. Les données et informations ainsi collectées contribueront à l'élaboration du R-Package.

Le présent rapport fait la synthèse des résultats de consultations des organisations de la société civile de la région Maritime qui s'est déroulée le 20 et 21 mai 2021 à l'hôtel MELIS à Tsévié. 24 participants représentant les différentes organisations de la société civile de la région Maritime ont pris part à cet atelier d'auto-évaluation.

La liste de participants est annexée au présent rapport.

2. Participation aux ateliers de consultation et d'auto-évaluation

Pour la région maritime, 29 acteurs de la société civile représentant 05 plateformes et structures sont invités à l'atelier de consultation et d'auto-évaluation. 26 acteurs sur les 29 attendus y ont effectivement pris part à l'atelier ; soit un taux de participation de 90% avec une représentativité des femmes à hauteur de 42%.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des participants à l'atelier d'auto-évaluation de la région Maritime.

Acteurs attendus		Acteurs ayant participé			
structures	Nombre de participants	structures	Hommes	femmes	Total
CNODD/ONG	8	CNODD/ONG	7	1	8
CNJ/CRJ	8	CNJ/CRJ	6	2	8
CFREDD	9	CFREDD	0	8	8
FETAPH	2	FETAPH	0	0	0
ONATEPH	2	ONATEPH	2	0	2
Total	29	Total	15	11	26

Les acteurs de la société civile de la région Maritime ont eu à évaluer les aspects suivants :

- Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+ ;
- Sensibilisation, participation et consultation ;
- Préparation de la stratégie nationale REDD+ ;
- Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique ;
- Préparation du mécanisme de gestion des plaintes ;

- Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices

L'évaluation de ces aspects a consisté à faire une analyse autocritique objective sur chacun de ces aspects, à dégager leurs points forts et leurs points faibles puis à proposer les actions à mener pour améliorer les faiblesses constatées. Le tableau ci-dessous résume l'appréciation des acteurs de la société civile de la région Maritime.

3. Résultats de l'évaluation

N°	Aspects à évaluer	Points forts	Points faibles	Activités à mener pour améliorer les points faibles
1	Dispositifs/ organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+	1. Inclusivité des acteurs dans les organes de gestion Au niveau national les organes suivants sont mis en place : - Le Comité National REDD+, - Le groupe national de Travail - La coordination national REDD+ Ces organes sont mis en place par décret Présidentiel (ce décret décrit de façon claire et spécifique le cahier des charges de chaque organe) 2. Au niveau régional - Les Comités Régionaux de Développement Durable sont mis en place 3. Au niveau préfectoral : Les Comités Préfectoraux de Développement Durable sont mis en place avec une forte implication des communautés à la base 4. La mise en place et l'appui des plateformes pour la coordination et la mobilisation des acteurs sur le terrain notamment : CFREDD+, CTOP, CNODD, ONATEPH, CNJ, Le Réseau des pépiniéristes, PFPC, RFCT, FETAPH, La chefferie traditionnelle...) 5. Les organes nationaux mis en place ont été dynamiques et ont effectivement fonctionné conformément à leur mandat	Au niveau communal Les CCDD ne sont pas encore mis en place dans toutes les communes	Accélérer le processus de mise en place et d'opérationnalisation des CCDD
2	Sensibilisation, participation et consultation	SENSIBILISATION : L'élaboration d'une stratégie de communication a permis de toucher le maximum d'acteurs. L'utilisation de différents canaux/voies de communication (émission radio dans divers langues et dialectes, les affiches, les livrets, les réseaux sociaux, l'existence d'une plateforme CFREDD+, les réunions	Toutes les localités n'ont pas été touchées par les sensibilisations	Accentuer les sensibilisations dans les localités ne disposant pas de radios communautaires

		physiques et virtuelles, des bulletins d'informations, les dépliants, les autocollants, les spots publicitaires etc.) Création d'un site web dynamique et opérationnel (www.reddtogo.tg) Plusieurs thématiques de sensibilisation notamment : ✓ L'information de tous les acteurs sur le processus REDD+ au Togo ✓ Les changements climatiques, la lutte contre la déforestation, l'économie du combustible, ✓ L'utilisation des foyers améliorés, fours et séchoirs solaires, la technique améliorée de carbonisation ✓ L'importance socio-économique et environnementale des forêts, ✓ La résilience des femmes face à la COVID19 dans la gestion durable des terres et des forêts, ✓ La gestion durable des forêts ✓ La Création des emplois verts ✓ Etc. PARTICIPATION ET CONSULTATION ✓ La participation des toutes les parties prenantes aux activités organisées dans le cadre du processus REDD+ (les ateliers d'information et de formation etc.) ✓ La participation des parties prenantes à travers leur consultations sur des aspects suivant. - Etudes diagnostiques - Elaboration et validation de la stratégie nationale REDD+ - Elaboration et validation du MGP - Elaboration et validation du MPB - Elaboration et validation des instruments de sauvegarde environnementale et sociale ✓ Prise en compte effective des points de vue et préoccupation des parties prenantes	Insuffisance de restitutions de retours des ateliers et rencontres Insuffisance de ressources financières pour les activités de sensibilisation et de formation sur le terrain	Mettre en place des plateformes des réseaux sociaux qui facilitent le relaie des informations Renforcer les capacités de mobilisation des sources financières des acteurs
--	--	---	--	---

3	Préparation de la stratégie nationale REDD+	Processus inclusif et participatif dans la mesure où : - Les acteurs/secteurs ont été consultés lors des différentes études qui ont permis de collecter les données en vue de l'élaboration de la stratégie - Lors des différentes étapes de validation de la stratégie nationale de REDD+ - L'approbation de la stratégie nationale par le comité national REDD+ - L'adoption du document de stratégie par le gouvernement traduisant ainsi l'engagement et la volonté politique au plus haut niveau Prise en compte de la stratégie dans le PND et dans la feuille de route du gouvernement 2025	-	-
4	Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique	✓ La validation de façon participative et inclusive de l'EESS par les PP ✓ L'EESS a permis d'approfondir l'analyse des impacts négatifs et de proposer des mesures d'atténuation ✓ D'élaborer et valider les instruments de sauvegarde environnementale et sociale ✓ D'Evaluer la faisabilité des options stratégiques ✓ D'établir la situation de référence avant REDD+	Absence de cadre juridique réglementant les EESS	Accélérer l'adoption du projet de décret de l'EESS en cours d'élaboration
5	Préparation du mécanisme de gestion des plaintes	✓ Existence de deux mécanismes MGP REDD+ au Togo (un MGP de phase de préparation qui est déjà opérationnel et un MGP de la phase de mise en œuvre) ✓ Leur processus d'élaboration et de validation a été inclusif et participatif ✓ Le mécanisme a été vulgarisé ✓ L'ancrage du mécanisme MGP et sa cohésion sociale ✓ Le MGP permet de régler les conflits à l'amiable	Insuffisance d'appropriation du MGP de la phase de mise en œuvre par les populations.	Poursuivre la vulgarisation du MGP

		✓ Le MGP est une directive qui encadre la mise en œuvre de la stratégie		
6	Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices	Elaboration et validation du MBP de façon participative et inclusive ✓ Le MPB Incite au reboisement ✓ Il permet un partage équitable et juste des bénéfices ✓ Il est une directive qui encadre la mise en œuvre de la stratégie nationale de la REDD+ ✓ Il contribue à accélérer la réduction des gaz à effet de serre ✓ Il rassure les partenaires technique et financiers compte tenu de l'option institutionnelle requis ✓ Il contribue à augmenter de la couverture végétale ✓ Il contribue à la gestion transparente et équitable du fond carbone		

Conclusions / recommandations :

Les organes prévus ont été mis en place conformément aux prévisions. ces organes ont effectivement fonctionné selon leur mandat.

A travers la stratégie de communication, tous les acteurs et parties prenantes ont été touchés

La stratégie nationale est élaborée de façon inclusive et participative. Elle a été validée par l'ensemble des parties prenantes, approuvée par le Comité National REDD+ et adoptée par le gouvernement en conseil des ministres.

L'EESS a été réalisée et validée par les parties prenantes permettant ainsi d'approfondir l'analyse des impacts et d'élaborer les instruments de sauvegarde.

Un mécanisme de gestion des plaintes de la phase de préparation est élaboré et opérationnel.

Un autre mécanisme de gestion des plaintes concernant la phase de mise en œuvre est également élaboré, validé et approuvé par les instances indiquées en espérant son opérationnalité dans la phase de mise en œuvre.

Un mécanisme de partage de bénéfices est élaboré et servira de directive pour encadrer la gestion équitable et transparente des fonds carbone.

Au regard de ce qui précède, les OSC de la région maritime estiment que le Togo est suffisamment prêt pour amorcer la phase de la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+

Toutefois, les acteurs de la société civile observent les faiblesses suivantes :

- ✓ Au niveau communal, les CCDD ne sont pas encore mis en place dans toutes les communes
- ✓ Toutes les localités n'ont pas été touchées par les sensibilisations
- ✓ Insuffisance de restitutions de retours des ateliers et rencontres
- ✓ insuffisance de ressources financières pour les activités de sensibilisation et de formation sur le terrain
- ✓ Absence de cadre juridique réglementant les EESS
- ✓ insuffisance d'appropriation du mécanisme de gestion des plaintes de la phase de préparation par les populations.

En termes de recommandations nous suggérons qu'il faut :

- ✓ Accélérer le processus de mise en place et d'opérationnalisation des CCDD.
- ✓ Accentuer les sensibilisations dans les localités ne disposant pas de radios communautaires.
- ✓ Mettre en place des plateformes des réseaux sociaux qui facilitent le relai des informations.
- ✓ Renforcer les capacités de mobilisation des sources financières des acteurs.
- ✓ Accélérer l'adoption du projet de décret de l'EESS en cours d'élaboration.
- ✓ Poursuivre la vulgarisation du MGP du MGP.

ANNEXE

- **Liste de présence**